

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS702

présenté par

M. Grelier, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Ramadier, M. Marleix, Mme Levy, M. Reda,
M. Perrut, Mme Corneloup, M. Jean-Claude Bouchet et M. Door

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.